

Séjour été 2022

3 tranches d'âges : 3 camps

Dossier de présentation et d'inscription

1) Séjour « les petits Moussaillons » à Rostiviec

➤ Présentation

Pour qui ? : Pour les enfants nés en 2013 et 2014 et ayant au minimum 8 ans au 01 juillet 2022.

Capacité : 16 places.

Quand ? : Du 18 au 22 juillet 2022.

Où ? : A Loperhet, sur l'aire d'accueil de la base nautique de Rostiviec (29470).

Tarif : Selon le quotient familial

- QF ≤ 650 : 70€
- QF ≤ 999 : 90€
- QF ≤ 1399 : 115€
- QF ≥ 1400 : 150€

Activités proposées : kayak, funboat, voile, dériveur, jeux d'eau, orientation, plage, baignade.

➤ Un peu plus en détails

L'hébergement se déroule sous tentes fournies, avec un accès exclusif aux sanitaires. Les enfants seront répartis en tentes de 3 ou 4 qui ne pourront pas être mixtes. Les tentes seront montées avant notre arrivée.

L'aire d'accueil de 500m² se situe sur le port de Rostiviec, au pied du centre nautique dans un espace sécurisé, exclusif et abrité qui garantit le bon déroulement du séjour. Un seul groupe est accueilli au même moment sur le terrain.

Le transport jusqu'au site d'accueil se fera en car de Guiclan le lundi matin, ainsi que le retour.

Les repas seront cuisinés par les animateurs et pourront se prendre sous un barnum équipé de tables et de chaises. Chaque enfant sera responsable de ses couverts.

Plusieurs activités nautiques seront possibles parmi les suivantes : planche à voile, dériveur, kayak, bateau habitable. Elles seront encadrées par des animateurs diplômés par l'Etat. Ces derniers se réservent le droit de suspendre ou annuler une activité en cas de risques (ex : météo).

Les combinaisons en néoprène seront fournies par le centre nautique. Cependant si votre enfant possède la sienne, il peut l'apporter et nous pourrons la stocker dans le séchoir commun. Mais il n'est pas nécessaire d'en acheter une pour le camp.

En dehors des temps d'activités nautiques, les enfants auront des temps d'animation avec leurs animateurs. Les enfants auront aussi du temps libre.

Les activités et les conditions d'accueil seront adaptées aux mesures sanitaires en vigueur pour lutter contre la COVID 19.

➤ Semaine type

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h45-9h		Réveil Petit dej'	Réveil Petit dej'	Réveil Petit dej'	Réveil Petit dej'
9h-12h	Transport Installation	Activité nautique	Activité nautique	Activité nautique	Activité nautique
12h-14h	Repas Pique-nique à fournir	Repas	Repas	Repas	Repas
14h-17h	Activités avec les animateurs Goûter	Activités avec les animateurs Goûter	Activités avec les animateurs Goûter	Activités avec les animateurs Goûter	Rangement Douche Goûter
17h-19h	Activité nautique	Temps libre Douche	Temps libre Douche	Temps libre Douche	Retour sur Guiclan
19h-20h	Repas	Repas	Repas	Repas	
20h-21h30	Douche Veillée	Veillée	Veillée	Veillée	

Le planning sera adapté en fonction de la fatigue et de la météo.

Les activités avec les animateurs dépendront des envies du moment des enfants (par exemple : bataille d'eau de mer, course d'orientation ; baignade, randonnée, molkkö...)

➤ Règlement du séjour

- Les téléphones portables sont interdits. Numéro de téléphone joignable sur le séjour : 06.77.75.81.17.
- Les consoles de jeux vidéos portables, les Ipod, MP3 et autres gadgets technologiques sont interdits.
- Les participants ne sont pas autorisés à quitter l'aire d'accueil sans la présence d'un adulte.
- Chaque famille se doit d'être à l'heure lundi matin (horaire communiqué ultérieurement), sous peine de voir partir le groupe sans lui.
- Les règles de savoir-vivre afin de passer un agréable séjour seront rappelées à l'ensemble des participants en début de séjour. Toutes les règles qui valent au local, vaudront sur le séjour.
- En cas d'infraction grave et caractérisée aux règles établies et connues par chacun, nous nous laissons la possibilité d'exclure des participants.
- L'argent de poche est interdit sur ce séjour.
- Les enfants suivant un traitement médical devront impérativement fournir l'ordonnance et les médicaments (au nom de l'enfant) seront confiés à l'animateur.
- Des photos seront prises pendant le séjour et vous seront envoyées via un lien wetransfert qui vous sera communiqué par mail à la fin du séjour. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photo, cochez non à l'autorisation à la fin du document.
- Des photos seront prises pendant le séjour et pourront alimenter la page Facebook et la page Instagram du local (pages en cours de création). Si vous ne souhaitez pas que la photo de votre enfant soit diffusée sur les réseaux sociaux, cochez non à l'autorisation à la fin du document.
- Le test anti-panique (aussi appelé test d'aisance aquatique) est obligatoire pour pouvoir participer au séjour. Ce test se réalise en piscine, et est valable à vie.
- L'inscription est définitive et le séjour sera facturée. Sauf sur présentation d'un justificatif médical au plus tard le **15 juillet 2022**

➤ Modalité d'inscription

Seule l'inscription grâce au bulletin d'inscription spécifique sera prise en compte. Vous trouverez le bulletin d'inscription spécifique à la fin de ce document. Les dossiers d'inscriptions sont à déposer en mairie au plus tard samedi 30 avril, ou à donner à Carole lors des vacances d'Avril au local.

Le nombre de places est limité à 16 participants. Nous prenons toutes les inscriptions jusqu'au 30 avril puis nous attribuerons les places selon les critères suivant

- Le dossier famille doit être à jour, vérifiez les informations sur le portail famille. En cas de difficulté, demandez à ce qu'on vous le transfère par mail.
- Le bulletin d'inscription doit être rendu complet (avec tous les documents demandés) au 30 avril.
- L'enfant participe activement aux actions d'autofinancement.
- L'enfant fréquente régulièrement le local (au moins 3 jours par vacances), si son âge le permet.
- L'enfant est domicilié à Guiclan.
- L'enfant fréquente ou a fréquenté l'une des deux écoles de Guiclan.

Ces critères sont des critères de priorité et non de sélection. S'il reste de la place, des enfants ne répondant pas à ses critères pourront être acceptés.

Voici les documents à fournir pour l'inscription :

- Le bulletin d'inscription avec les signatures du responsable légal et de l'enfant.
- Une attestation de responsabilité civile valide à la date du séjour.
- Le test anti-panique (aisance aquatique) de l'enfant, à réaliser en piscine.

➤ Trousseau

- Nécessaire de couchage : duvet, matelas, pyjamas, oreiller, doudou (si besoin), lampe de poche.
- Nécessaire de toilette : brosse à dent, brosse à cheveux, dentifrice, gel douche, shampoing, serviettes de douche, élastique à cheveux (pour les cheveux longs).
- Nécessaire pour les repas : 1 assiette incassable, 1 verre incassable, 1 bol incassable, 1 couteau, une fourchette et une cuillère, 1 gourde.
- 1 paire de basket.
- **1 vieille paire de basket pouvant aller dans l'eau**, ou chausson de mer.
- Tenues de rechange : slip (x5), chaussette (5 paires), t-shirt (x3) dont **au moins 1 à manches longues (type lycra)**, pantalon de sport (x2), shorts (x2), 1 veste (ou sweat). 1 petit sac de linges sales.
- Anorak, k-way ou coupe-vent.
- Veste chaude (pour les veillées).
- Protection solaire : casquette, crème solaire, lunettes de soleil avec cordon de sûreté.
- Maillot de bain, serviette de bain, une paire de tongue.
- Un petit sac à dos à bretelles.
- 1 boîte de masque.
- **1 pique-nique !!**

